BRESSON infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Septembre 2013 n°15

Tennis Bresson
fait rebondir la balle sur des terrains entièrement réhabilités

ACTION MUNICIPALE

Budget principal 2013
PAGE 7

SCOLAIRE

Voyage à Paris
PAGE 10

DOSSIER

Point sur les travaux
PAGES 12 À 14

MANIFESTATIONS

Fête des voisins
PAGE 18

BRÈVES

Cours d'Art Floral à Bresson
PAGE 5

La bibliothèque de Bresson est ouverte
PAGE 9

« Ce numéro paraît à la jonction des vacances et de la rentrée, nous espérons que ces congés encore proches se sont bien passés et ont permis à tous de retrouver équilibre, santé et forme pour aborder les réalités et parfois les difficultés de la rentrée et du dernier trimestre.

Comme depuis plusieurs années, le rythme des travaux d'amélioration et de rénovation de la commune ainsi que la préparation des grands dossiers de la rentrée n'a pas faibli ; le programme de l'été a en effet été considérable.

Haut Débit Internet : Suite à la concertation engagée après la proposition de solutions faites dans le Flash Infos spécial nous n'avons reçu que deux réponses. Nous allons donc nous pencher de nouveau attentivement sur ce qui paraîtra le plus opportun, **et aucune décision ne sera prise sans une consultation préalable.**

De nombreux **travaux** qui viennent compléter ce qui avait déjà été entrepris au niveau de la restructuration de la voirie, de la rénovation de nos grands équipements et de la sécurisation du village **sont développés dans ce journal.**

- A l'école, les travaux en cours compléteront ce qui avait été réalisé au niveau des locaux et de la sécurisation de la Rue de la République durant l'été 2011 et seront terminés totalement durant la pause des vacances de fin d'année.
- aménagements et restructuration d'ampleur au cimetière,
- première tranche de sécurisation du Chemin Lagay,
- reconstruction complète du double escalier de la fontaine du XVIIIème siècle du Parc de la Mairie qui menaçait de s'effondrer,
- fin des études de la Rue de l'Oratoire dont le premier coup de pioche attend la réalisation de travaux de la Ville de Grenoble sur le réservoir,
- installation d'un panneau lumineux d'information municipale à l'entrée du village permettant une amélioration substantielle de la communication

Le début de l'été a été également riche **en manifestations associatives :** concours de pétanque, vernissage de l'Atelier des 3A, animation estivale de Graine de Sable 38, kermesse du sou des écoles, fête de la musique, voyage à Nyons du Club de la Châtaigneraie et de l'UMAC, cinéma en plein air, première grande fête du tennis. Tout cela est aussi développé dans le journal.

Ceux qui ont suivi dans la presse l'actualité des communes savent déjà que, malheureusement, comme nous le redoutions, **la fusion Métro-CCSG est désormais depuis le 31 août une réalité.** Il s'en est fallu du reste de peu car de très nombreuses communes s'étaient prononcées contre cette fusion et le seul vote d'Echirolles, dont on pouvait penser qu'il serait favorable au statu quo, a fait pencher la balance. En fait rien ne changera réellement avant le 1er avril 2014 et par la suite il sera bien entendu beaucoup plus difficile de peser dans les prises de décision de la future structure intercommunale, notamment en matière financière au niveau de la redistribution de la taxe professionnelle. Mais surtout cette nouvelle phase ne durera que quelques mois et sera transitoire. En effet, le texte prévoyant les nouvelles Métropoles constituées à partir de 400.000 habitants est passé au Parlement **sans que personne ne puisse en l'état prédire les modalités, les pratiques, les compétences prioritaires qui sont mises en place,** sans doute pas avant un an.

La vigilance et l'action que nous menons depuis des années contre cette intégration forcée s'impose plus que jamais, d'autant que dans l'avenir le lobbying et les manœuvres des partis politiques et de leurs états majors qui tenteront de court-circuiter les équipes municipales peu motivées ou complaisantes seront très actifs. Il faudra d'autant plus tenir bon et se battre sur nos acquis et nos projets.

Je vous souhaite encore une bonne rentrée. »

BRESSON INFOS
SEPTEMBRE 2013
N°15

BRESSON
L'art de Vivre en Isère

SOMMAIRE

Le mot du Maire ..... p 2
Action municipale ..... p 3 à 9
Scolaire ..... p 10 et 11
Dossier ..... p 12 à 14
Manifestations ..... p 15 à 19
Brèves ..... p 5 et 9
Etat civil ..... p 20

Comité de rédaction : Joseph Clavier
Mairie de Bresson / 11, Grand rue - 38320 Bresson
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Michel Rebuffet
Réalisation et impression : CEDIGRAPHE à Bresson
Tirage : 450 exemplaires
Dépôt légal : à parution.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2013

Le détail des délibérations peut être consulté à la Mairie ou sur le site : www.village-de-bresson.fr

1 Approbation du Compte Administratif du Budget Principal – Exercice 2012, Affectation des résultats.

- Le Compte Administratif (C.A.) 2012 du Budget Principal présente un excédent de Fonctionnement de 749 042,16 € et un excédent d'Investissement de 825 244,24 €
- Approbation des résultats et décision d'affecter 500 000 € au compte 1068 de la section d'Investissement du budget principal 2013, le solde soit 249 042,16 € en recettes à la section de Fonctionnement, et l'excédent d'Investissement en recettes d'Investissement.

2 Approbation du Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement - Exercice 2012 - Affectation des résultats.

- Le C.A. 2012 présente un excédent d'Exploitation de 149 447,73 € et d'Investissement de 77 612,25 €
- Décision d'affecter l'excédent d'Exploitation en recettes de la section Exploitation du BP 2013 et de reporter l'excédent d'Investissement en recettes d'Investissement.

3 Compte de gestion 2012 du budget principal dressé par Mr F. BOUEZ – Trésorier Principal.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget principal, dressé pour l'exercice 2012 par le Trésorier Principal n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4 Compte de gestion – Service Eau et Assainissement 2012 dressé par Mr F. BOUEZ – Trésorier Principal.

Approbation du compte de gestion du budget Eau et Assainissement de l'exercice 2012 dressé par Mr BOUEZ.

5 Budget primitif 2013.

Approbation du Budget Primitif pour 2013 :
- section de Fonctionnement : 1 770 000 €
- section d'nvestissement : 2 971 664 €

6 Budget Principal 2013 - Taux d'imposition des impôts locaux.

Le Conseil Municipal a décidé de garder inchangés les taux des différentes taxes communales.

7 Subvention 2013 aux associations communales.

Décision d'attribuer les subventions aux associations communales pour un montant global de 9 800 €.

8 Budget Eau et Assainissement 2013.

Après la présentation du projet de Budget Eau et Assainissement pour 2013, le Conseil Municipal approuve le budget Eau et Assainissement 2013 :
- Section Exploitation : 170 676 €
- Section Investissement : 319 285 €.

9 Tableau des emplois.

Information du Conseil Municipal sur la liste des agents titulaires et non titulaires.

10 Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Validation du report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

11 Avis de la commune: autorisation d'augmenter la capacité de production de l'atelier de tolonate par la société Vencorex – installation classée.

Avis favorable du Conseil municipal.

TAUX D'IMPOSITION DES IMPÔTS LOCAUX	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013
Taxe d'Habitation T.H. :	8,98 %	**9,07 %**	**9,16 %**	**9,16 %**
Taxe Foncière (bâti) T.F.:	17,22 %	**17,39 %**	**17,56 %**	**17,56 %**
Taxe Foncière (non bâti) T.F.N.B.:	35,92 %	**36,28 %**	**36,64 %**	**36,64 %**

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2013

1 Mandement d'un Cabinet d'Avocat.

Autorisation de mandater le cabinet de Maître Gregory Mollion.

2 Schéma Directeur de l'Assainissement – Demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide de confier la réalisation du Schéma Directeur de l'Assainissement au bureau d'étude ALP'ETUDES pour un montant de 13 981,24 € TTC et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et divers organismes publics.

3 Tarifs : Ecole de musique, activités sportives.

Présentation et approbation des nouveaux tarifs.

4 Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Ligue de l'Enseignement de l'Isère pour le dispositif « Lire et Faire Lire »

Attribution d'une subvention de 100 € à la Ligue de l'Enseignement de l'Isère.

5 Prise en charge des frais de déplacement des Elus et personnalités extérieures invitées.

Adoption des dispositions relatives à la prise en charge des frais des Elus et personnalités extérieures invitées.

6 Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents communaux.

Adoption des conditions et modalités par le Conseil Municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIILLET 2013

1 Nouveau périmètre de la Métro.

Le Conseil Municipal vote contre le périmètre proposé par Mr le Préfet dans son arrêté du 24 mai 2013, prenant effet au 1er janvier 2014.

2 Budget Principal 2013 – Décision modificative – Virements de crédits.

Validation des virements de crédits présentés.

3 Budget Eau 2013 – Décision modificative – Virements de crédits.

Validation des virements de crédits présentés, liés aux frais d'études et d'insertion.

4 Plan de Prévention dans l'Environnement (PPBE). – Consultation au public.

Approbation du lancement de la consultation au public du PPBE du 12 aout au 12 octobre 2013.

5 Modification des statuts du SIERG. – Extension de compétences relatives à la distribution et à l'assainissement « eaux usées ».

Approbation de la modification statutaire du SIERG pour l'extension de la compétence syndicale à la distribution de l'eau potable et à l'assainissement.

6 Pompes Funèbres Intercommunales : Approbation du rapport annuel.

Approbation du rapport annuel des PFI pour la période du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012.

7 Guide scolaire : Règlement intérieur de la restauration scolaire et du périscolaire.

Adoption du règlement intérieur pour l'année 2013-2014.

Délibérations toutes votées à l'unanimité.

DÉFIBRILLATEUR

La commune de Bresson est équipée d'un défibrillateur extérieur installé sous le préau du parking de la MDA.

Pour répondre à la demande de certains habitants, la Mairie a organisé une réunion d'information et d'initiation animée par la Croix Rouge le 24 mai 2013. Cette séance fût l'occasion de rappeler les mesures à adopter en cas d'urgence et de se familiariser avec le D.A.E. (défibrillateur automatique extérieur).

Les Bressonnais sont venus nombreux pour assister à cette formation qui s'est voulue interactive, donnant à chacun la possibilité de se mettre en situation et de s'exercer en petit groupe à la pratique du massage cardiaque ainsi qu'à la pose d'un défibrillateur.

Au vu du succès de cette formation, une nouvelle séance aura lieu à l'automne pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à la séance du mois de mai. Nous vous tiendrons au courant de la date retenue et des modalités d'inscription ultérieurement.

DE L'UTILITÉ DE LA VIDÉO-SURVEILLANCE

Installé il y a deux ans autour du parking de la MDA, le système de vidéo-surveillance a fait preuve de toute son efficacité. Dès sa mise en fonctionnement, la présence des caméras a totalement fait disparaître les actes d'incivilité et de vandalisme dont souffraient et se plaignaient les riverains depuis de nombreuses années.

De plus, en Juillet dernier, deux individus qui sévissaient sur les communes de Poisat et d'Eybens depuis deux semaines ont été filmés en plein exercice de vol à la roulotte sur un véhicule garé devant la M.D.A. **Le DVD remis aux gendarmes a permis leur identification et leur arrestation.**

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Le 25 avril 2013, environ 50 Bressonnais assistaient à la présentation du Schéma Directeur Territorial pour l'Aménagement Numérique du Département, assurée par M. Menduni, chargé de mission du Conseil Général qui nous a expliqué les objectifs du projet et ses différentes phases.

- A l'horizon 2025, une couverture Très Haut Débit de 98 % des entreprises et des foyers.
- Installation d'un réseau de 3 800 kms de fibre optique en Isère pour un coût du projet évalué à 579 millions d'euros.

1ère phase de couverture à 7 ans, visant 75 % des entreprises et 58 % des foyers. Coût évalué à 347 millions d'euros dont 167 millions d'euros à la charge des collectivités intéressées (50 % E.P.C.I., 50 % département).

- Partenariat avec les intercommunalités (E.P.C.I.)
  - Sur les objectifs de couverture en fibre optique à 7 ans
  - Sur leur contribution financière.
- Maîtrise d'ouvrage du réseau structurant (collecte et distribution par le Département). La desserte à l'usager est assurée par un opérateur dans le cadre d'une D.S.P. (Délégation de Service Publique).

PLANNING DE LA 1ÈRE PHASE :

- 2013 : Rédaction et lancement du marché de la D.S.P. Présentation et convention avec les E.P.C.I.
- 2014 / 2020 : Déploiement de la fibre optique sur le département.

En attendant le déploiement de la fibre optique pour desservir Bresson, plusieurs solutions techniques alternatives sont possibles pour améliorer le débit de nos connexions Internet :

SOLUTION 1 : Aménagement de la sous-boucle locale cuivre (France Télécom)

Transformation du sous-répartiteur en répartiteur par adduction à la fibre optique de France Télécom et installation des équipements actifs nécessaires (DSLAM) par les fournisseurs d'accès à internet (F.A.I.).

SOLUTION 2 : Déploiement des réseaux de téléphonie mobile de type 4G.

Réception d'internet sur un téléphone portable compatible 4G.

SOLUTION 3 : Solutions hertziennes (Wifi, Wifi mimo).

Connexion à Internet sans-fil à partir d'un poste fixe qui communique par ondes hertziennes via une antenne-relais appelée station de base. Reliée par fibre optique à l'infrastructure du fournisseur d'accès à Internet, la station de base communique simultanément avec les antennes installées chez les abonnés (sans obstacle naturel et artificiel).

SOLUTION 4 : Solution individuelle de type satellitaire.

Le dossier mis à la disposition de l'ensemble de la population, en Mairie, nous a donné l'occasion de recueillir, à notre grand étonnement, que deux commentaires sur ce sujet très important.

Le Conseil Municipal prendra une décision prochainement sur une solution alternative en attendant le déploiement de la fibre optique, et proposera de prendre en charge une partie des frais d'installation de la solution retenue.

COURS D'ART FLORAL À BRESSON

U.I.A.D (Université Inter-Âges du Dauphiné)

INSCRIPTION
Jeudi 3 octobre 2013 à 10h30 à la Maison des Associations de Bresson

- Coût : 25 Euros pour tous les cours de l'année.
- Plus inscription UIAD : 28 € (pour le cours d'art floral seulement)
- Expression personnelle et éphémère qui se renouvelle au cours des saisons.
- 1ère année : apprentissage des techniques de base et réalisation de bouquets du style classique au style contemporain.
- **Première année : jeudi de 9h30 à 12h30 - Une fois par mois**
- **Tous niveaux : jeudi 9h30 à 12h30 - Une fois par mois**

BUDGET COMMUNAL 2013

Mercredi 10 avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour approuver les comptes administratifs 2012 (budget principal, budget Eau et Assainissement) ainsi que les budgets 2013.

Budget Principal

Le compte administratif 2012 affiche un excédent de 749 042,12 € en fonctionnement et de 825 244,24 €en investissement. Alors que les recettes de fonctionnement ont légèrement baissées, les dépenses des charges ont augmenté dû à de nombreux travaux de réfection :

- couvertines des murs du parc de la mairie,
- enrobés des rues de Bresson,
- différentes fournitures pour les fours,
- dallage et carrelage dans les locaux techniques,
- logement communal 9 grand rue.

Au cours de l'année 2012, les investissements se sont poursuivis :

- pour améliorer la voirie et poursuivre la réhabilitation des courts de tennis (213 000 €)
  - second court de tennis,
  - sécurisation de la rue de la République devant l'école,
  - aménagement des trottoirs (rue de la République, rue du Bois, allée des Acacias, clos du Château)
- pour terminer les travaux sur le four à pain rue du Bois et le bloc sanitaire du parc de la mairie (160 000 €)
- pour divers autres travaux (50 000 €)
  - vidéosurveillance
  - parc de la Mairie
  - cimetière (carré commun, ossuaire...)
  - école

A ces investissements s'ajoutent les achats de plusieurs équipements pour l'école et les différents services de la mairie.

Budget Primitif 2013

Le Conseil Municipal a étudié et approuvé le budget primitif 2013 qui reste globalement inchangé par rapport à 2012 :

- fonctionnement : 1 770 000 €
- Investissement : 2 961 664 €

Comme déjà annoncé nous lançons en 2013 la réalisation de deux projets importants :

- la réfection du réseau d'eau potable au Centre village (2013 – 2015)
- l'aménagement de la rue de l'Oratoire (2013 – 2014)

Aux 900 000 €d'investissement s'ajouteront environ 320 000 € pour l'exécution de travaux :

- sur les bâtiments communaux :
  - aménagement de la cuisine de la MDA
  - rénovation des bardages de l'école
  - remplacement des menuiseries de la MDA
  - réfection des toits du four du Fiaret et du préau
  - réfection de la montée du logement communal, 9 Grand'rue
  - création d'un local pour les associations
- sur la voirie :
  - ralentisseurs chemin Lagay en collaboration avec Eybens
  - Elargissement de l'impasse Pré-vert
  - Réfection des allées du parc et des Grands Champs
  - Mur de soutènement rue de l'Eglise
- divers :
  - un panneau d'affichage
  - cimetière : création de nouvelles concessions dans le carré des indigents, réfection des plus anciennes allées.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taxes communales :

- taxe d'habitation : 9,16%
- taxe foncière (bâti) : 17,56%
- taxe foncière (non-bâti) : 36,64%

Face à une inflation qui a évolué de + 10,48% entre 2007 et 2012, les taxes communales ont baissées de 7% pour la même période.

Nos recettes diminuent d'une année sur l'autre. Nous restons d'autant plus vigilants sur nos dépenses qu'une dépense obligatoire a récemment été créée. Le Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour la reverser à d'autres, moins favorisées. Ce fond de solidarité financière représente pour Bresson une dépense progressive de 3 700 €en 2012, à 21 090 €en 2016.

Eau et Assainissement

Le compte administratif 2012 présente un excédent de 149 447,73 € en section d'exploitation et de 77 612,25 € en investissement.

Les dépenses d'exploitation ont baissé de – 5,22%. Les différentes améliorations sur le réseau d'eau potable nous ont permis de passer d'un rendement de 84% en 2008 à 93% en 2012.

Budget Primitif 2013

Le Conseil Municipal a approuvé le budget Eau et Assainissement avec 170 676 €pour la section d'exploitation et 319 285 €pour l'investissement.

Le projet de réfection du réseau potable impactera pour 30% le budget Eau et 70% le budget Principal (études, voirie...). En conséquence, le Conseil Municipal a prévu un prêt de 200 000€au budget Eau pour son financement.

BUDGET PRINCIPAL 2013

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

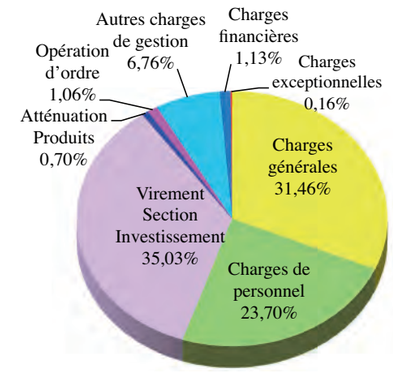

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

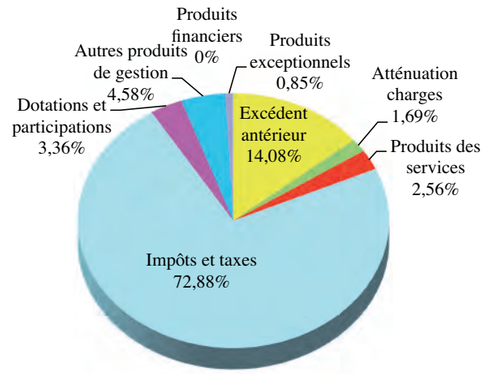

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

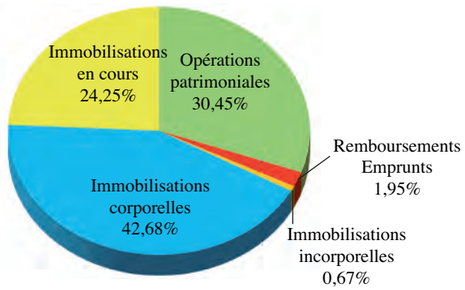

RECETTES D'INVESTISSEMENT

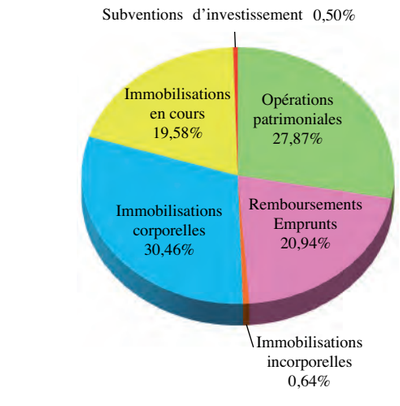

COMPÉTENCE
PETITE ENFANCE

Elle est reprise par la Communauté de Communes du Sud Grenoblois (C.C.S.G.)

Suite au transfert de la compétence des crèches et haltes garderies des communes à la Communauté de Communes du Sud Grenoblois le 1er juillet 2012, les jeunes enfants du territoire ont désormais tous accès aux quatre structures d'accueil du Sud Grenoblois.
En parallèle, la Communauté de Communes a réalisé une étude visant à définir les besoins en matière de places d'accueil et les priorités d'investissements sur l'ensemble du territoire.

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Dès l'élargissement de sa compétence petite enfance, la Communauté de Communes a souhaité améliorer et optimiser ce service public, la réalisation d'une étude a alors été lancée.
Pour répondre davantage aux demandes des familles, la Communauté de Communes a conçu un schéma de développement structuré autour de six axes stratégiques :

- Améliorer les conditions d'accueil dans les établissements existants.
- Veiller à la complémentarité des modes d'accueil
- Augmenter la capacité d'accueil en rapport avec l'évolution des besoins.
- Répartir les équipements sur le territoire de façon à faciliter l'accès au plus grand nombre.
- Améliorer l'efficacité du service de la petite enfance
- Structurer un réseau de la petite enfance à l'échelle du Sud Grenoblois.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

En quelques mots, voici le mode d'emploi commun aux quatre structures d'accueil du jeune enfant du Sud Grenoblois.
Qui peut s'inscrire et quel est le coût ?
Les structures d'accueil sont ouvertes à tous les enfants âgés de plus de trois mois, dont les parents résident dans l'une des 16 communes du Sud Grenoblois. Les frais de garde sont calculés à l'heure, en fonction du quotient familial.

QUELLE DÉMARCHE EFFECTUER ET À QUI S'ADRESSER ?

Chaque famille doit faire une demande d'inscription directement auprès des directrices d'établissements :

- Multi-accueil « La Ribambelle » à Jarrie : Anne-Sophie Ruelle - 04 76 68 68 30 - ribambelle@sudgrenoblois.fr
- Multi-accueil « Les P'tits drôles » à Vizille : Sonia Sabachvili - 04 76 68 16 70 - ptits.droles@wanadoo.fr
- Multi-accueil « Les Canailloux » à Brié-et-Angonnes : Marjolaine Mazzilli - 04 76 72 06 26 garderielescanailloux@orange.fr
- Halte-garderie « Les petites canailles » à Saint-Georges-de-Commiers : Agnès Simonet –04 76 40 32 87 petites_canailles@orange.fr

COMMENT SE FAIT LA SÉLECTION ?

Les demandes sont étudiées une fois par an lors de la commission d'admission, composée de professionnels des structures concernées, de membres des associations gestionnaires et d'élus de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois. La sélection se fait en premier lieu en fonction des places disponibles dans les établissements, puis selon la date de préinscription et la présence ou non des frères et sœurs dans la même structure. Lorsque l'établissement est complet, une liste d'attente est constituée.

UNE PLAQUETTE SUR LA PETITE ENFANCE !

Elle vient de sortir ! Retrouvez dans la plaquette « Petite enfance dans le Sud Grenoblois : mode d'emploi », toutes les informations utiles sur les différents modes d'accueil ! Vous pouvez vous la procurer auprès de la mairie, au Relais des Assistants Maternels à Vizille ou dans les structures d'accueil de la petite enfance, ou la télécharger sur www.sudgrenoblois.fr.
Pour plus d'informations, contactez Carole Mollon, coordinatrice de la petite enfance de la CCCSG au 04 76 78 96 52 ou par mail **à carole.mollon@sudgrenoblois.fr www.sudgrenoblois.fr.**
Source : MAG de la C.C.S.G. n°30 – Eté 2013

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Débarrassez-vous de vos objets volumineux hors d'usage ou en état (électroménager, vélos, literie, canapés…) lors de la collecte gratuite d'encombrants proposée par la communauté de communes du Sud Grenoblois.

Celle-ci se fait à votre domicile, sur inscription préalable auprès de la communauté de communes sur **www.sudgrenoblois.fr** ou au 04 76 68 84 60 ou en Mairie de Bresson : 04 76 25 26 61

ELLE AURA LIEU LE JEUDI 3 OCTOBRE DE 8H30 À 11H30.

OBJECTIF DUNES COMPTE RENDU
D'ALEXANDRE BETEMPS À L'ÉCOLE DE BRESSON

Dans le cadre de l'association Objectif Dunes, Alexandre Betemps a participé au 4L Trophy, un rallye-raid sportif et humanitaire à travers la France, l'Espagne et le Maroc pour apporter en Renault 4 (communément appelé 4L) des fournitures scolaires et sportives à destination des écoles du Sud Marocain en difficulté.

« Mon coéquipier et moi même avons pris le départ de l'aventure le 13 février 2013, à Bresson, et sommes revenus le 26 février. Le voyage s'est formidablement bien passé : superbe ambiance, des paysages sublimes, du soleil et aucun problème mécanique. Le 4L Trophy est une belle aventure, autant sur la construction du projet que sur les routes du Maroc.

C'est pour cette occasion, que j'ai eu le plaisir d'intervenir à l'école de Bresson, auprès des enfants de primaire, afin de leur présenter notre projet d'aventure.

Avant le départ, je suis allé faire une petite présentation à l'école, sous forme de diaporama. Ainsi, j'ai pu leur faire découvrir les différentes régions que nous allions traverser, mais aussi les cultures que nous allions rencontrer et notre véhicule venu d'une autre époque : la 4L.

Attentifs et curieux, les enfants ont pu me poser de nombreuses questions variées concernant le projet, mais aussi sur ces lointaines régions, qu'ils découvraient.

Les plus jeunes ont fait de très beaux dessins (18 en tout), que j'ai fait reproduire sur adhésifs, afin de les coller sur la 4L. Ces petits bouts d'encouragements colorés ont fait l'unanimité auprès de tous les participants. Au retour de ces deux semaines d'aventure, je suis retourné à l'école primaire de Bresson avec la 4L. Tous contents de voir revenir cette vieille voiture pleine de sable du Sahara, les enfants ont pu admirer leurs dessins, qui ont voyagés sur plus de 6500 Km.

La projection d'un petit film et de photos, que j'ai réalisés lors de l'aventure, a permis de mettre en images les différentes étapes du voyage. Cette fois encore, les enfants étaient très intéressés. Ils avaient encore beaucoup de questions, auquelles j'ai eu le plaisir de répondre. **Le but de cette petite intervention était de profiter du projet pour échanger avec les enfants de l'école de Bresson, en leur apportant quelque chose de différent : l'aperçu d'un bout de notre planète, situé à plusieurs milliers de kilomètres de notre petit village.** »

LA BIBLIOTHÈQUE DE BRESSON EST OUVERTE :

- **TOUS LES MERCREDIS DE 10H00 À 12H00**
- **LES VENDREDIS : DE 17H00 À 19H00 TOUTE L'ANNÉE (SAUF VACANCES SCOLAIRES)**

En période scolaire, elle est ouverte le 1er mercredi des vacances de 10h00 à 12h00

Régulièrement, nous réservons tous types de romans pour adultes et pour enfants, des bandes dessinées et des livres pour l'école à la bibliothèque Départementale de l'Isère.

Nous avons également un budget pour acheter de nombreux livres ; **communiquez nous vos souhaits de lecture et nous nous efforcerons de vous satisfaire.**

VOYAGE À PARIS

Compte-rendu des élèves du CYCLE 3 (accompagnés par leur instituteur Stéphane DUTCKOWSKI).

« Le 15 mai 2013, notre classe de CYCLE 3 de l'école de Bresson, a fait un voyage scolaire de 3 jours à Paris. Nous étions hébergés dans un centre du 20ème arrondissement de Paris.

Le premier jour nous avons mangé au Champ de Mars, devant la tour Eiffel. L'après midi nous avons fait une visite guidée de tout Paris ; de la tour Eiffel aux Invalides en passant par les Champs Elysées, l'Arc de Triomphe et le Trocadéro.

Le lendemain matin, nous avons visité Saint Germain en Laye, lieu de naissance de Louis XIV et l'après midi Marly le Roi, un des châteaux de Louis XIV où il venait pour se détendre avec ses amis.

Le troisième jour, nous sommes allés à Versailles. Le matin nous avons visité les jardins et l'après midi les appartements du roi Louis XIV.

Les jardins s'étendent sur 8000 hectares mais ont beaucoup diminué depuis les ventes après la Révolution Française. L'après midi nous avons visité les appartements du roi et de la reine. Rémi (notre guide) nous a raconté des histoires sur la mythologie grecque car Louis XIV a fait construire des fontaines et des salons sur le thème des dieux grecs.

Le soir même nous sommes rentrés à Grenoble en train où nos familles nous attendaient sur le quai de la gare.

Un grand merci à la Mairie de Bresson, au Sou des écoles et au Conseil Général, qui ont financé notre voyage. »

NOTRE PROJET THEA

« Cette année notre classe de CYCLE 3 a participé au projet théâtre "THEA". Au programme la découverte d'un auteur, Karin Serres à travers une pièce "Louise les ours". Nous avons appris quelques scènes puis on les a mises en scènes avec l'aide de Fanny notre intervenante. Nous avons aussi écrit une chanson "Louise et ses ours" mise en musique par Sean notre professeur de musique.

Le jeudi 20 juin 2013, nous sommes allés à l'espace 600 de Grenoble. Le matin nous avons participé à des ateliers autour du théâtre (voix, corps, improvisation) et l'après-midi nous avons assisté à la représentation des classes présentes avant de jouer notre pièce et de chanter notre chanson.

Ce projet qui nous a beaucoup plu, nous a fait découvrir une activité qui développe la confiance en soi face aux autres, la mémoire et l'expression corporelle. »

Typhaine, Raphaëlle (et leur instituteur, Stéphane DUTCKOWSKI)

REMISE DES DICTIONNAIRES

La clôture de l'année scolaire a été l'occasion pour la municipalité de procéder à la remise traditionnelle de dictionnaires «Le Grand Larousse illustré 2014» aux enfants de CM2.

Nous en profitons pour souhaiter à tous les enfants de l'école une nouvelle année scolaire 2013/14 joyeuse et riche en découvertes.

POINT SUR LES TRAVAUX

A l'école

Afin de répondre aux impératifs de la réforme des rythmes scolaires qui sera appliquée à la rentrée 2014, la municipalité a été contrainte de prévoir un agrandissement des locaux de l'école.

En effet, jusqu'à présent, les instituteurs en jouant sur l'emploi du temps des élèves pouvaient alternativement utiliser le préau couvert pour les activités sportives des primaires et le repos des maternelles. Du fait de l'application de la réforme, impliquant une présence plus longue des enfants dans les locaux de l'école, la municipalité a été amenée à envisager une extension des locaux pour rendre le préau à ses activités normales et à créer un local spécifique pour le repos des enfants de maternelle. L'impact du P.P.R.T. (Plan de Prévention des Risques Technologiques) de la plate-forme chimique de Pont de Claix sur le POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel de la commune ne permet pas de délivrer un permis de construire pour la construction d'un E.R.P. (Etablissement Recevant du Public). De même, l'impossibilité de conclure le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de la commune en raison de ces mêmes contraintes, ne nous a pas permis de construire un bâtiment durable. **La municipalité s'est donc tournée vers la solution d'un bâtiment modulaire répondant à toutes les exigences de sécurité et de confort** et nécessitant sur le plan administratif qu'une simple déclaration préalable.

D'autre part, ce module présente l'avantage dans l'hypothèse d'une nouvelle évolution de l'école, d'être récupéré et déplacé vers une autre destination. Ce bâtiment sera en communication directe avec la classe maternelle par l'intermédiaire d'un sas. Le respect des règles de marché public ainsi que les délais de consultation des entreprises ne nous ont pas permis de faire exécuter les travaux pendant les vacances scolaires d'été. En conséquence, les travaux de génie civil et de maçonnerie se feront pendant les vacances de Toussaint. Le module sera posé pendant les vacances de fin d'année.

Conjointement à ces travaux d'extension, la municipalité a décidé de faire refaire complètement les peintures extérieures de l'école devenues très vétustes, afin de lui donner un aspect plus contemporain. Le bardage très endommagé de l'ancien logement de l'instituteur sera également remplacé en même temps que la pose du module et sera dans les tons des peintures.

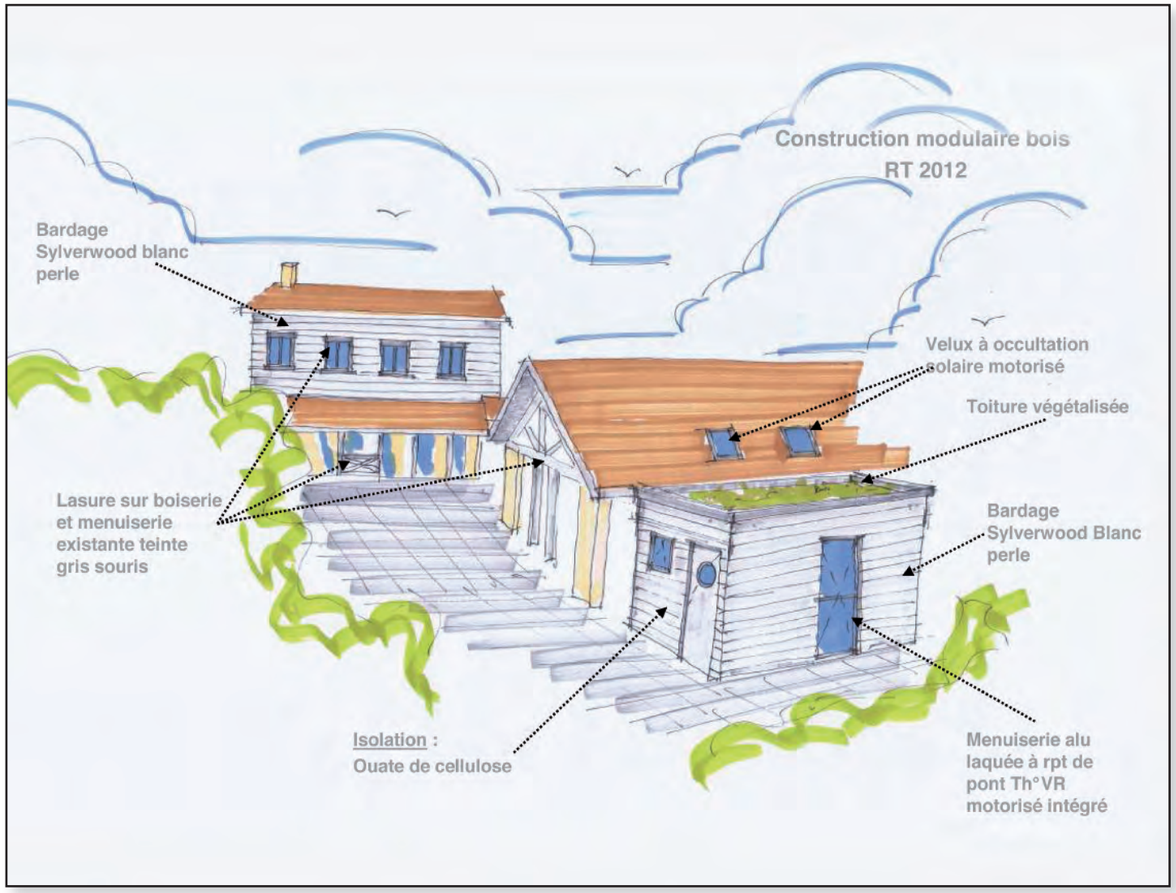

Aménagement et gestion du cimetière

Les travaux de réaménagement du cimetière ont été réalisés dans le courant du mois d'Août. En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le carré des indigents en état d'abandon, a été expurgé. Il a fait place à quatorze nouveaux emplacements de concessions dont trois seront réservés aux indigents. Les allées du cimetière primitif, compte-tenu de leur état de délabrement, ont été refaites et revêtues de pavés autobloquants. Le choix de ce matériau a été motivé par la très grande instabilité du terrain et la facilité à remettre les pavés en place en cas de mouvement du sol. De même, cinq concessions temporaires non renouvelées ont été expurgées et pourront être réattribuées. Onze concessions perpétuelles en état d'abandon font actuellement l'objet d'une procédure de reprise. Si aucun ayant-droit ne se manifeste dans les trois années à venir, ces concessions seront reprises par la commune et réaffectées.
Les allées de l'extension de 1968 seront refaites l'année prochaine.

Ralentisseurs, chemin de Lagay

La tranche ferme de travaux comprenant la mise en place de passages surélevés Impasse des Violettes, rue des Vignes ainsi que l'ilot directionnel, angle rue de la Maritelle, chemin de Lagay a été réalisée en Juin dernier.

La réalisation des ouvrages de la tranche conditionnelle, comprenant les passages surélevés de la rue des Iris, et de la rue du Cellier, a été reportée à l'année prochaine. La commune d'Eybens veut dans un premier temps évaluer l'impact des premiers ouvrages sur la vitesse des véhicules et sur le flot de circulation avant de lancer la réalisation de la tranche conditionnelle. **La commune de Bresson ayant inscrit dans son budget la réalisation de l'ensemble des ouvrages se tient prête à tout moment pour terminer le projet.**

POINT SUR LES TRAVAUX

Grand escalier de la Fontaine du Parc de la Mairie

En raison vraisemblablement des contraintes climatiques de l'hiver et du printemps derniers, le palier de l'escalier plus que centenaire s'est subitement affaissé de plusieurs centimètres, entraînant une fissuration de la plupart des marches.

Devant le risque d'effondrement total, la municipalité a décidé de faire refaire complètement, en urgence, les marches de l'escalier. Le palier a pu être rehaussé et recalé dans sa position d'origine, ce qui a limité les coûts.

Relève du réseau d'eau potable de 1938

La première tranche de travaux, initialement projetée pour l'été 2013 n'a pas pu être réalisée comme prévu. Le B.E.T (Bureau d'Etude Technique) RES'O CONSEIL, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre, après appel d'offres, nous a demandé des délais supplémentaires pour réaliser ses études. En effet, compte-tenu de la densité des différents réseaux enfouis dans le sol, notamment dans la Grande Rue, le B.E.T a demandé au moins six mois de délais pour réaliser une étude sérieuse qui nécessite de nombreux sondages (une trentaine minimum).
De ce fait, la réalisation des travaux a été décalée au printemps 2014.

Requalification de la rue de l'Oratoire

A notre grand regret, les travaux budgétés et programmés pour cet été, ont dû être reportés de quelques mois contrairement à la volonté de la commune. En effet, la Régie des Eaux Grenobloises et le S.I.E.R.G ont planifié d'importants travaux dans leurs réservoirs, notamment le passage de la moyenne tension à la basse tension pour leurs installations électriques. Interpellés officiellement pour avoir plus de précisions sur la teneur de ces travaux qui pourraient impacter la voirie, notamment par l'ouverture de tranchées, ces organismes nous ont fait connaître que leur bureau d'études nous rendraient une réponse dans le courant du 3ème trimestre 2013. **Dès que nous connaîtrons, avec plus de précision leurs intentions, l'appel d'offres pourra être lancé car l'étude technique est prête depuis plusieurs mois.** Cela tombe sous le sens, de ne pas refaire les enrobés à neuf pour les voir éventrés quelques mois après.

Peinture des candélabres

La campagne de rénovation et de peinture des candélabres de la commune commencée l'année dernière, s'est terminée cet été. Tous les candélabres ont été repeints, sauf ceux en revêtement galvanisé ne nécessitant aucun entretien (deux cent vingt candélabres repeints). Une nouvelle numérotation, en relation avec leur transformateur de rattachement, leur sera prochainement attribuée.

UMAC SECTION BRESSON

Cérémonie du 8 mai

Entourés de quelques écoliers accompagnés par leurs enseignants et en présence de Monsieur le Maire, le Président Ladislas Horvath a déclaré ouverte la cérémonie.

Après avoir déposé une gerbe, Monsieur le Maire et le Président de l'UMAC, assistés des élèves, ont successivement lu les messages de l'Union Française des Anciens Combattants et du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

De nombreux bressonnais, un représentant de la gendarmerie, des anciens combattants et des élus étaient présents pour honorer les combattants morts pour la France, ce qui conforte l'intérêt de mémoire de cette manifestation.

A l'invitation du Maire, les personnes présentes se sont retrouvées à la maison des associations autour du verre de l'amitié offert par la mairie, suivi d'un repas organisé par l'UMAC.

ATELIER DES AMIS DE L'ART

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont honorées de leur présence et de leur amitié lors du vernissage du 7 juin pour une exposition sur le thème de « l'amour » ça ne ce rate pas !!! Cette exposition reste à la disposition des visiteurs jusqu'à fin octobre dans la salle des mariages, aux heures d'ouverture de la mairie et, comme chaque année, vous pourrez également la voir et nous rencontrer lors de la brocante.

Le cours pour les enfants continue : même jour - même heure - même lieu, mais nouvelle intervenante. Madame Gervasonni nous quitte, elle est remplacée par Eva, jeune femme dynamique.

Toutefois, afin que nous puissions définitivement confirmer l'engagement de notre nouvelle prof enfants, nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir se manifester le plus rapidement possible.

La Présidente Josy Zampieri
Contact : mail josyzampieri@orange.fr – Tél : 06 78 70 31 64 et 04 76 25 25 06

COMITÉ D'ANIMATION

22 juin : Fête de la Musique

La traditionnelle fête de la musique a eu lieu dans le parc de verdure avec cette année une programmation très originale. Trois groupes se sont succédés tout au long de la soirée ; pour commencer de la musique traditionnelle avec le groupe "Transhumances », suivi de jazz balkan avec le groupe "D'un Commun Accord", pour finir sur du Reggae avec le groupe "Wah".

De très nombreux Bressonnais étaient présents pour écouter, danser et partager un moment convivial autour de la buvette. Le beau temps était enfin au rendez-vous et après la fin du spectacle, nombreux sont ceux qui se sont attardés pour échanger avec les musiciens ou tout simplement prolonger ce bon moment de convivialité et cette belle soirée d'été.

Cinéma en plein air

Le 5 juillet a eu lieu la seconde édition du cinéma en plein air. Cette année, en raison d'une petite bise du nord, la projection a eu lieu juste à côté de la mairie.

Un bon film avec du son ! Oui, on a regardé et écouté du Johnny et aussi du Luchini grâce au film « Jean-Philippe ».
Une centaine de Bressonnais ont profité du spectacle.

Nous vous attendons nombreux pour les 2 gros évènements que sont la BROCANTE le 29 septembre et le CROSS DES CHÂTAIGNES le 13 octobre.

Agenda

- 29 Septembre : Brocante (36ème édition)
- 13 Octobre : Cross des Châtaignes (36ème édition)
- 23 Novembre : Fête des bénévoles
- 14 Décembre : Fête de Noël

CLUB DE LA CHÂTAIGNERAIE

24 juin 2013, La Châtaigneraie et l'UMAC, sortie commune à Nyons dans la Drôme.

Trente-neuf personnes du club de la Châtaigneraie et de l'Union Mutualiste des Anciens Combattants (UMAC) ont participé à cette sortie proposée par Georges Pugeat, Président du Club de la Châtaigneraie.

Au programme, découverte de la distillerie de lavande Bleu Provence, visite d'une cave pour une dégustation de plusieurs vins régionaux, repas suivi d'un spectacle qui a ravi les participants. En bref, une journée bien remplie !

Samedi 16 novembre 2013, vente de caillettes, pain, confitures, gâteaux maisons.

SOU DES ÉCOLES SAMEDI 15 JUIN

Météo enfin au rendez-vous pour une kermesse de plus !

Le spectacle des enfants préparé avec soin avec leurs instituteurs mêlait chants, danses, percussions et une représentation de théâtre « Louise les ours » de Karin Serres par les plus grands. Cette année une intervention clownesque de Fredo d'Animafête, sculpteur de ballons, et un atelier mandala animé par Hubert Dal Molin ont agrémenté les traditionnels pêches aux lots, chamboule tout, maquillage et jeux en bois. Fidélité et dévouement remarqués pour l'âne qui depuis 3 ans balade les enfants !

L'apéritif de fin de journée offert par le Sou a assuré un bon moment de convivialité après cette journée bien festive. Merci à tous les participants et aux personnes qui ont permis la réalisation de cette fête de fin d'année réussie et rendez-vous l'année prochaine !

TENNIS BRESSON

La fête du tennis du samedi 22 juin a été couronnée de succès puisqu'une cinquantaine de personnes se sont rendues sur les courts pour jouer ou encourager les joueurs. 20 équipes doubles formées d'un parent et d'un enfant se sont affrontées lors d'un tournoi amical, tandis que des mini ateliers pour les 5 – 6 ans étaient organisés près du mur. Les terrains ont du être utilisés de façon optimale pour accueillir tout ce monde.

DEPUIS LA RENTRÉE

- **Un nouveau créneau réservé aux enfants (6 – 9 ans) pour des cours de tennis le mercredi matin.**
- **La mise en place d'un système de réservation des terrains de tennis sur internet.**

Pour obtenir plus d'informations sur les cours ou sur la réservation des terrains, merci d'envoyer un mail à **association.tennis.bresson@gmail.com.** Le site internet de l'association sera bientôt créé et vous permettra d'obtenir les informations sur les tarifs et les horaires. De plus, un tableau d'affichage a été installé sur les terrains de tennis.

GRAINE DE SABLE 38

Bilan des animations des16 mars et 8 juin 2013

La soirée amicale du 16 mars "Quand le Jazz Rythme au Son de l'Humanitaire" s'est déroulée dans la joie et le rythme du Jazz de la Nouvelle Orléans qui peu à peu a gagné le public. La finale « endiablée » s'est faite avec le concours de 4 musiciens amis présents dans la salle. Les bis se sont succédés. Tout le monde a chanté et a rythmé et les crêpes étaient au RV. Nombreux étaient les participants. Merci aux 'Old Timers Jazz Band', qui ont partagé leur talent et leur plaisir de jouer au service de l'humanitaire.

La soirée estivale du 8 juin s'est déroulée sur 3 thèmes à grand succès :

1) Les frères Matys et William Koné musiciens, joueurs de balafons et kora.
2) L'accès à l'eau pour Tous : exposé à partir de 2 documents visuels.
3) Repas en musique avec le concours du groupe de Jazz les Brasscass.

C'est dans l'échange, le rythme musical de l'Afrique de l'ouest et du Jazz contemporain agrémenté, par un délicieux repas (75 repas servis) que la soirée s'est déroulée dans une ambiance gaie et chaleureuse. Les rapports sur les réalisations de Graine de Sable au Niger ainsi que l'exposé sur les problèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde ont retenu l'attention des participants.

Remerciements, félicitations et encouragements à poursuivre l'action humanitaire ont été exprimés par les présents. Quelques personnes ont fait un don ou ont renouvelé leur cotisation.

Les bénéfices de ces 2 soirées seront affectés à la construction des 4 puits dans 4 villages prévus en 2013 dans la région d'Agadez dont 2 sont en cours de réalisation.. C'est 4 500 personnes qui auront accès à l'eau propre. C'est une amélioration de la santé, de meilleures conditions de vie pour les femmes et les fillettes.

Merci à tous ceux et celles qui ont permis la réussite de ces 2 soirées. Remerciements aux 3 groupes de musiciens et plus particulièrement à André Bousquet, Michel Fernandez et M Koné relais auprès de GDS. Merci aux petites mains qui ont préparé crêpes et repas. Merci à la mairie de Bresson pour la mise à disposition de la salle. Merci au public pour leur participation dynamique et leur présence chaleureuse. Merci à M le Maire et 3 conseillers municipaux présents. Enfin merci à l'équipe de Graine de Sable pour son investissement dans la préparation de ces soirées. *Simone Vatin, présidente.*

VIVE LA FÊTE DES VOISINS !

Les habitants de la **rue des Alises** se sont retrouvés **le 28 juin dernier** autour d'un buffet coloré et succulent confectionné par chaque famille.
Chacun était heureux de se poser, et d'échanger avec les uns et les autres. Rendez-vous à prendre pour l'an prochain...

PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Un mois de Juin 2013 riche en animations !

Mardi 4 juin, le Club a inauguré une formule de rencontre amicale (inter-clubs) sous forme de triplettes tirées au sort à chaque partie afin de permettre aux joueurs de faire connaissance entre eux.

Il y avait 54 inscrits, dont une vingtaine de membres de notre club, les autres venant des clubs voisins : Echirolles (Surieux et Pierre-Sémard), Eybens, Domène et Pont-de-Claix.
Au classement par points, après 4 parties, Henri JEAN, membre de notre club a remporté cette rencontre, Marc EYMERY (de BRESSON) et Gérard LAMBERT également du P C B figurent dans les tous premiers du classement.

Un apéritif offert par le club termina cette rencontre fort sympathique. Nos nouveaux amis ont beaucoup apprécié le cadre ombragé et la qualité de nos installations !

Mardi 18 juin, sur nos terrains, se sont déroulées les 4ème et 5ème manches du championnat des clubs, vétérans, division 2, poule 3, du Comité de l'Isère. L'équipe de BRESSON « 2 » a rencontré Eybens, puis Meylan/Gières.
Dans le même temps, l'équipe "BRESSON 1", elle, était en déplacement à St-Siméon de Bressieux.

Si les résultats globaux ne sont pas encore au rendez-vous (Une seule victoire pour l'instant), les dirigeants se félicitent de l'assiduité des joueurs à l'entrainement et des progrès manifestes de plusieurs licenciés. Les scores sont désormais honorables. Avec une telle ténacité, gageons que les résultats seront bientôt là !

Samedi 29 juin s'est déroulée la "journée des sociétaires", réservée aux membres du club, licenciés ou non, et à quelques invités.

Le concours a vu s'affronter 19 doublettes en quatre parties dont deux l'après-midi sous la pluie et sur sol détrempé, ce qui ne découragea pas la plupart des joueurs. Au classement final la doublette Gérard LANCINE-Jean-Claude PEYRASSE l'emporta sur, ex-aequo, Yvon BLANC-Annie DUFOUR et André BOUSQUET-Michel CHARBONNEAU.

Une cinquantaine de convives, parmi lesquels M. le MAIRE et son épouse ainsi que M.Roger MERITTO (également participant au concours) et son épouse se sont régalés d'une paella accompagnée de salades et desserts préparés par plusieurs adhérents du club. Il y avait une chaude ambiance dans la salle en attendant l'éclaircie qui tardait à venir pour la reprise des jeux.

Mariages - Décès

MARIAGES

- **Carine LAFORÊT et Stéphane HORN,** le 25 mai 2013
- **Claire POSOCCO et Damien SARAGOSSI,** le 10 août 2013
- **Alexandra BARRAL et Rémi CALLAIT,** le 24 août 2013
- **Anda BOUDOUDOU et Julien MACDONALD,** le 31 août 2013

DÉCÈS

- **Simone PONCET,** décédée le 09 avril 2013
- **Marguerite, Joséphine, Marie ROUX épouse ARGOUD,** décédée le 20 juin 2013

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie **dans le mois qui suit leurs 16 ans** afin de se faire recenser en vue de **la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD)**.

SE MUNIR DU LIVRET DE FAMILLE ET DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tous les français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 2013, en Mairie.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec la Mairie avant le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Documents à fournir :
- pièce d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

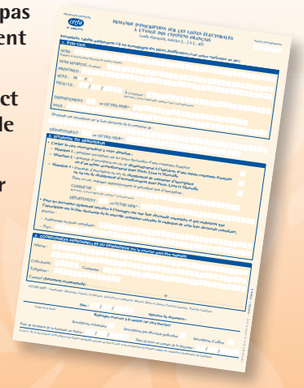

Demandes de permis

DOSSIER	DEMANDEUR	DESCRIPTIF
DP	M. ORGANISTKA François	Création d'une ouverture (porte-fenêtre)
DP	Mme MARTINEZ Ghislaine	Pose de panneaux en bois en clotûre du terrain Réalisation d'un muret sur terrasse et pose d'un revêtement bitumier d'étanchéité Pose de panneaux de bois en bordure d'une terrasse.
DP	M. FILIPPI - SCAPPUCCI Lionel et Béatrice	Création d'une terrasse en extension de la maison existante
DP	M. CHARRIERE Jean-Louis	Modification de façade
DP	M. BRANCAZ Jean-Philippe	Remplacement de la clôture (grillage vert)
DP	M. SIMON Jean-Jacques	Prolongement de la clôture existante rue de la République
DP	M. HIERLE Vivien	Pose d'un portail et d'une clôture
DP	M. MARTIN Christian	Réfection de la toiture
DP	M. TIERTANT Emmanuel	Ravalement de façade
DP	Ets JC DECAUX	Remplacement d'un panneau publicitaire
DP	M. NOWAK Emile	Création d'un abri à bois